



Fabienne HALOUI

Maison du Citoyen

13, rue Tourgayranne

84100 – ORANGE

☎ 06..23.77.09.16

Courriel : fabienne.haloui@orange.fr

Orange, le 29 mai 2012

**À la Mutuelle Générale d'Avignon
Mutuelle de France 84
375 rue Pierre Seghers
Immeuble le Polaris
84000 AVIGNON**

Monsieur le Président,

Votre questionnaire adressé à tous les candidats a retiré toute notre attention. En préambule, rappeler que la santé est notre bien commun. A ce titre les propositions que porte le Front de Gauche vise à renforcer le droit à la santé que nous définissons comme un état de bien-être, physique, mental et social ». Ce droit à la santé doit être une préoccupation transversale de toutes les politiques publiques.

Questions 1, 2 ,3 et 6 :

Le Front de Gauche s'est clairement prononcé contre la taxation de la cotisation mutuelle dès l'annonce par le gouvernement précédent. Il n'y a aucune ambiguïté sur notre positionnement à cet égard.

Plus globalement, je me prononce pour un remboursement à 100% par la sécurité sociale des soins prescrits et pour une renégociation de la convention médicale avec un accord majoritaire et une réévaluation sensible du montant des honoraires.

Le mouvement mutualiste fort de plus de 34 millions d'adhérents doit être mobilisé sur d'autres missions comme la prévention, l'éducation à la santé. Dans le cadre d'une démocratie participative ascendante à construire, la mutuelle pourrait assurer la représentativité des ayants-droit à la santé.

Dans cette nouvelle logique de la santé telle que nous l'envisageons, il est évident que « l'assuranciel » n'a pas de place.

Question 4 :

Le Front de Gauche conteste le code de la Mutualité qui a modifié très sensiblement la place et le rôle des mutuelles. Nous pensons qu'il est encore temps d'encourager une forte résistance à ce Code. Je soutiendrai toutes les organisations mutuelles qui décideront d'agir pour mettre en échec cette injonction européenne.

Question 5 :

Avec la proposition du Front de Gauche de rembourser à 100% les soins prescrits, nous nous situons dans une perspective d'en finir avec les dépassements d'honoraires.

Dans l'immédiat, je suis favorable à un encadrement très strict des dépassements actuels avec une tolérance provisoire à 10% maximum de dépassements.

Concernant la démographie médicale et paramédicale, il est souhaitable de s'engager sur une mandature vers un relèvement sensible, immédiat et pérenne des numerus clausus. Cette proposition doit être une base et non un maximum, il faut le porter à 10 000 étudiant-e-s en seconde année de médecine et 50 000 postes d'infirmières à l'issue de la formation.

Question 7 :

L'économie sociale dès qu'elle est réellement solidaire a tout le soutien du Front de Gauche. Je considère qu'elle a une place originale dans le dispositif économique du pays, elle doit résister aux pressions économiques et ne pas céder sur le fond économique.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, **Monsieur le Président**, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fabienne HALOUI